

Méristème

Les belles histoires des Parcs
qui se partagent et se multiplient

Le Parc des Boucles de la Seine normande sème une flore locale



© PNRBSN

En organisant des commandes groupées de jeunes arbres, le Parc favorise la propagation d'espèces locales sur son territoire, plutôt que des végétaux exotiques moins adaptés.

Tout a commencé en 1987, lorsqu'une violente tempête s'abat sur le Nord-Ouest de la France. Des milliers d'arbres tombent à terre. Grâce à une mobilisation du Conseil général de Seine-Maritime, du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et du Parc des Boucles de la Seine normande, une première commande groupée est passée pour replanter le territoire. Trente-cinq ans plus tard, l'opération, simple et efficace, est toujours en place.

« La volonté du Parc n'était pas d'imposer, mais de faire passer l'idée que les essences locales sont mieux adaptées que les espèces exotiques, et meilleures pour la biodiversité et le territoire », explique Samuel Cisse, technicien haie au Parc. Avant de dresser un bilan enthousiaste : « A long terme, on a réussi à avoir un impact positif qui n'est pas négligeable ! » Ces dernières années, environ 20.000 plants par an ont ainsi été commandés. Au total, ce sont plus de 300.000 arbres locaux qui ont été plantés sur ce territoire grâce à ces commandes.

Son principe : deux fois par an, entre novembre et février, le Parc centralise les commandes de nombreux clients – des particuliers surtout, mais aussi des collectivités et des entreprises –, et joue l'intermédiaire avec un pépiniériste sélectionné dans les environs. Sans en tirer aucun bénéfice financier. Charmes, hêtres, cornouillers, érables champêtres... En plus de trois décennies, l'offre s'est étoffée : elle compte aujourd'hui quelque 70 espèces sauvages, ainsi qu'une vingtaine de fruitiers. Derrière leur diversité, toutes ces essences ont un point commun : elles sont d'origine locale, poussant spontanément dans la région ou appartenant à des variétés anciennes. Depuis peu, un label « végétal local » garantit, pour l'immense majorité d'entre elles, leur origine et leur qualité (voir encadré).

Rustiques et résistantes

Pourquoi un tel succès ? En plus de simplifier grandement la démarche pour acquérir des plants locaux, le Parc prodigue aussi des conseils gratuits – que ce soit de manière collective, avec un guide de plantations et des animations, ou individuelle. « Je me déplace sur le terrain et je discute avec les gens de la composition qu'ils souhaitent pour leur haie. Je leur conseille toujours un mélange d'essences », relate Samuel Cisse.

Ces haies aux fleurs et aux feuillages variés offrent le gîte et le couvert à tout un cortège d'espèces – insectes, oiseaux, petits mammifères... –, bien plus qu'une

Parc des Boucles de la Seine Normande



Thématique :
Biodiversité,
Urbanisme &
paysage



Les plus-values : Favoriser des écosystèmes cohérents ; Le paysage comme mobilisateur transversal ; Stimuler la participation citoyenne



simple rangée de thuyas ou de lauriers. Plus elles sont diversifiées, plus elles seront résistantes face à des maladies, qui pourraient plus facilement décimer tous les individus d'une même espèce. Les essences locales sont aussi mieux adaptées aux sols, aux climats, aux pollinisateurs et aux pathogènes de leur territoire. Bref, ces haies champêtres s'intègrent dans un écosystème cohérent, préservant sa fonctionnalité et ses services écologiques (pollinisation, prédateurs...). A l'inverse, les espèces exotiques, inadaptées localement, peuvent pour certaines devenir invasives et menacer la faune et la flore locales.

Cet attrait pour les végétaux locaux séduit donc de plus en plus. Si l'information circule surtout de bouche-à-oreille, le Parc peut aussi compter sur la complicité de certains maires, qui diffusent l'information dans leur commune. « On demande aussi à ce que les mairies recommandent, dans leurs documents d'urbanisme au moment du PLU, et dans les permis de construire, la plantation d'essences locales », ajoute Samuel Cissey.

Les petites haies entourant les jardins sont les premières à bénéficier de ces commandes. Mais les Boucles de la Seine Normande sont aussi parsemées d'arbres têtards, des peupliers ou des saules taillés court, dont les alignements bordent les prairies des zones de marais. Elles abritent enfin des haies cauchoises qui cernent les clos mesure, ces anciennes fermes typiques de la région. « Leurs terrains étaient protégés du vent et du froid par un talus planté d'arbres de hauts jets, montant à 20 ou 30 mètres, décrit Samuel Cissey. Ce sont des entités paysagères en déclin qu'on essaie de restaurer. »

Des haies classées

À Allouville-Bellefosse, où trône un vénérable chêne, spécimen millénaire abritant deux chapelles en son sein, ce patrimoine arboré est pris très au sérieux. La mairie a pris soin de classer les haies de ses clos mesures, ainsi que certaines allées plantées d'arbres. « On ne peut plus abattre un arbre sans demander une

autorisation, avec obligation ensuite de replanter autant d'arbres, souligne Didier Terrier, maire de la commune. On est très attachés à ce patrimoine, on veut recréer ce qui a été détruit. Dans mon village, on a replanté plus de 5 km de linéaires boisés, en sollicitant le Parc pour chaque projet. » Récemment, la commune a ainsi construit un « talus normand », pour créer un trottoir dans le centre-bourg. « On a imaginé, avec M. Cissey, les essences qu'on pouvait planter, un mélange d'ormes, de chênes, de hêtres... Et on a reçu des conseils sur la dimension du trou, le paillage, le tuteur... Sans cette technicité, tout est à terre au premier coup de vent ! », poursuit l'élu.

Si l'opération récolte aujourd'hui ses fruits, elle commence aussi à essaimer ailleurs. « Des habitants des communes voisines nous sollicitent pour bénéficier des commandes et des conseils, donc on réfléchit à élargir notre champ au-delà du territoire du Parc », témoigne Samuel Cissey.



ZOOM

Un label « végétal local »

Le label « végétal local » a été créé en 2015, à l'initiative des Conservatoires botaniques nationaux, de l'Afac (Association française arbres champêtres)-Agroforesteries et de Plante et Cité (un centre d'étude national spécialisé dans les espaces verts et la nature en ville), dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité. La marque est aujourd'hui propriété de l'OFB (Office français de la biodiversité). Elle garantit une traçabilité des végétaux sauvages locaux. Ils proviennent ainsi de la région « biogéographique » du pépiniériste - onze régions ont été définies en fonction de critères, non pas administratifs, mais climatiques et écologiques. Les semences sont collectées dans le milieu naturel, et n'ont subi ni sélection ni croisement. Le label garantit ainsi la diversité génétique de l'espèce, qui favorise sa résilience, ainsi que l'adaptation des plantes aux écosystèmes locaux. Quelque 70 pépinières y adhèrent en France.

CHIFFRES CLÉS

20 000 plants commandés par an



35 ans de commandes groupées

environ **350.000 plants** commandés au total

soit l'équivalent de **350 km** de haies



Méristème, les belles histoires des Parcs qui se partagent et se multiplient.

Méristème du grec *meristos*, partagé : tissu végétal indifférencié, dont les cellules se divisent activement, permettant ainsi la croissance de la plante et sa différenciation. Ces actions expérimentales ou innovantes constituent ces cellules de base qui se développent au sein du réseau des Parcs et au-delà, et deviennent parfois même des politiques publiques. Elles ont été rédigées par Angela Bolis, mises en page par Camille Garnier.

Retrouvez-les sur www.parc-naturels-regionaux.fr